Économie et socologie rurales : quel objectif faut-il privilegier?

Autor(en): **Darbellay, Charly**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Agrarwirtschaft und Agrarsoziologie = Économie et sociologie rurales [1980-2007]**

Band (Jahr): **- (1984)**

Heft 1

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-966501

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

ECONOMIE ET SOCIOLOGIE RURALES
QUEL OBJECTIF FAUT-IL PRIVILEGIER ?

Charly Darbellay

La politique agraire Suisse se débat dans de graves conflits d'objectifs. Elle veut tout à la fois améliorer le revenu des paysans, promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et contribuer à des objectifs généraux relevant de l'aménagement du territoire comme le maintien du peuplement, le tout au moindre coût pour la collectivité.

Or on remarque, au niveau de l'exploitation individuelle que ces objectifs sont parfois inconciliables et souvent contradictoires. Une étude menée dans le Pays-d'Enhaut dans le cadre du programme MAB (Darbellay et al. 1984) a permis de mettre en évidence la grande diversité des exploitations. Neuf types distincts ont été définis. Cette typologie a été conduite en vue de répondre à la question suivante:

> Dans quelle mesure un type d'exploitation donné répond-il aux trois objectifs de la politique agraire à savoir l'obtention d'un revenu élevé par exploitation, le respect de l'écologie et le maintien du peuplement rural ?

Tableau numéro 1 démontre la grande diversité des situations. La liaison surface-revenu agricole apparaît clairement. A l'intérieur des exploitations de même grandeur, l'intensité d'utilisation des facteurs joue un rôle déterminant. Cette intensité est moins dépendante de la surface que du système d'exploitation; on trouve en effet des niveaux de consommation d'intrants très différents dans les exploitations de même grandeur. Le nombre de postes de travail par 100 ha est plus élevé dans les petites exploitations. Ce premier coup d'oeil sur les caractéristiques des différents types laisse deviner les difficultés inhérentes à la mise en place d'une politique agraire à même de concilier les objectifs de revenu, de

respect de l'écologie et de maintien du peuplement.

Tableau no 1: Appréciation des différents types selon objectif recherché

	TYPE	N	HA	OBJECTIFS		
				REVENU	ECOLOGIE	PEUPLE-MENT
1	PETITES	54	7	-	+	+
2		10	7	-	o	+
3	MOYENNES	21	9	o	-	+
4		9	10	-	o	o
5		29	10	o(+)	-	o
6		5	11	o	o	o
7	GRANDES	17	15	+	-	o
8		17	16	+	+	-
9		4	21	+	o	-

+ soutient l'objectif visé
o neutre, pas de lien direct
- contraire à l'objectif visé

REVENU

Toutes les petites exploitations types ont un revenu faible, inversément les "grandes" parviennent à un revenu supérieur à la moyenne. Ce qui est intéressant à remarquer: dans les exploitations moyennes, la dispersion est forte: on trouve un type avec un revenu faible alors que le type (5) approche la barre des grandes. Le constat souvent relevé, à savoir, que la politique actuelle favorise les grandes exploitations se trouve confirmé ici à l'intérieur de la

région. Si les grandes exploitations parviennent à des résultats supérieurs du point de vue économique, cela provient aussi d'une meilleure utilisation des forces de travail disponibles et d'un meilleur emploi du capital-machines.

RESPECT DE L'ECOLOGIE

Les deux types les plus respectueux de l'écologie se retrouvent paradoxalment dans les extrêmes. Les petites exploitations du type (1) sont des modèles d'économie de moyens: peu de machines, peu d'engrais, peu de concentrés. Les grandes exploitations du type (8) s'en sortent également avec peu de consommation d'agents de production. Par contre, les exploitations moyennes ont tendance à intensifier l'emploi d'auxiliaires, c'est certainement une stratégie appliquée en vue d'"agrandir par l'intérieur" (innere Aufstokkung). A noter que le respect de l'écologie va de pair avec la recherche d'un autre but: éviter la surproduction en restreignant l'intensification. Il est par contre en conflit avec l'obtention d'un haut revenu à l'unité de surface.

PEUPLEMENT

Au point de vue emploi, la densité est inversément proportionnelle à la grandeur de l'exploitation. Le dilemme est ainsi posé: maintenir les petites exploitations pour éviter d'accroître le chômage ou poursuivre l'agrandissement des exploitations en vue d'obtenir des unités "rentables" ? Il faut également examiner ce problème sous l'angle de l'attractivité de l'emploi, il n'est pas dit que les places de travail qui vont être libérées dans les petites exploitations seront recherchées par les jeunes. Tant l'analyse des corrélations que l'étude sur les successions démontrent que les jeunes s'intéressent à la reprise de domaines bien structurés appartenant aux classes moyennes et grandes.

APPRECIATION GENERALE

Il est difficile d'obtenir un type d'exploitation doté de toutes les qualités souhaitées ... Le type (1) qui est très favorable tant sur le plan de l'écologie que sur celui du peuplement "ne paie pas". Le type (8) qui permet d'atteindre un niveau de revenu intéressant tout en ménageant l'environnement ne contribue guère au maintien du peuplement régional.

Le type (6) représente un certain optimum. Il n'accuse pas de point faible; pas de point fort non plus. Dans les classes de grandeur moyenne (3), (4), (5), le conflit entre revenu et écologie se manifeste vivement; l'intensification est à l'origine de cette tension.

Les types d'exploitation (1) et (2) ont à peu près la même surface moyenne. Ils se distinguent l'un de l'autre par l'importance des agents extérieurs. Ici l'intensification ne paraît guère payante puisque l'emploi massif d'inputs ne se traduit que par une légère augmentation de revenu pour le type (2).

Dans les exploitations moyennes l'intensification paye; le type (5), grâce à un emploi supérieur d'inputs se hisse presque au niveau de revenu des grandes exploitations, par contre, la charge sur le milieu est élevée.

Au niveau des grandes exploitations, le développement de types économes en agents de production apparaît économiquement intéressant. Pour une consommation beaucoup moindre d'engrais et de concentrés, le revenu de l'exploitation du type (8) est presque le même que celui du type (7). Le résultat par travailleur est supérieur puisque le type (8) utilise moins de main-d'oeuvre.

LA COMPLEXITE DES CHOIX DE POLITIQUE AGRAIRE

Pour la politique agraire, il est donc déterminant de savoir quel objectif l'on tente privilégier. Veut-on une agriculture respectueuse des règles écologiques, capable d'entretenir les ressources agricoles à long terme sans provoquer des surproductions ? Il faudra alors convertir l'agriculteur de la mentalité productiviste à la-

Tableau no. 2: Politiques agricoles envisageables: Objectifs, mesures, conséquences

Objectif privilégié	Stratégie	Conséquences
Revenu de l'exploitation	● Structures ; ● Aide investissement	● Réduction du nombre d'exploitations ● Abandon Terres marginales ● Couts élevés de subventions ● Paysage "industrialisé" ● Agriculteur = Entrepreneur
Respect de l'écologie	● Impôts Agents de production ● Frein importation des agents de production ● Réglementation stricte ● Paiements compensatoires pour effort "écologique"	● Moins d'incitation à surconsommer ● Mentalité moins "productiviste" ● Gestion des ressources à long terme
Maintien du peuplement	● Augmentation paiements directs ● Prix différenciés ● Soutien à l'intensification des petites exploitations - Contingents sup. - Abaissement des prix des agents de production - Agriculture à temps partiel	● Paysage peuplé et soigné ● Danger: Mentalité d'assisté ● Attrait pour les jeunes ?

quelle il a été forcé par les lois de l'économie à une prise de conscience accrue des problèmes de l'environnement. Veut-on une agriculture qui contribue au maintien de la population en région de montagne ? Il faudrait dans ce cas renoncer à la recherche du résultat économique maximum au profit d'objectifs plus complexes intégrant la qualité de vie et de services dans la région.

La définition d'une ligne politique claire serait bien facilitée si les décideurs pouvaient, dans la pratique, privilégier nettement un objectif par rapport aux autres. En réalité, il n'est pas possible de réduire à une seule dimension les buts multiples, contradictoires parfois, de l'orientation du système agricole. A trop rechercher la maximisation du revenu, on risque de développer une agriculture préjudiciable au milieu et peu généatrice d'emplois. A vouloir une agriculture purement "biologique" on s'expose à l'insuffisance de productivité. A vouloir maintenir à tout prix toutes les exploitations, on court le danger de conserver des entreprises étoilées, peu dynamiques, peu attrayantes pour les jeunes et peut-être, si on veut lui assurer un revenu suffisant, un coût élevé pour la collectivité.

Quelque soit l'option prise, le soutien unilatéral de l'un ou l'autre type d'exploitation au détriment des autres conduirait à une réduction de la diversité actuelle. Par analogie à ce qui se passe dans la nature, la perte d'espèces d'exploitation conduit à une vulnérabilité plus grande du système dans son ensemble. La constellation actuelle permet une coexistence de types remplissant des fonctions différentes mais complémentaires; dans son ensemble, le Pays-d'Enhaut dispose d'une agriculture qui assure les moyens d'existence de nombreuses familles tout en garantissant une exploitation raisonnable du sol.

La recherche de l'équilibre entre les intérêts de l'exploitation individuelle et ceux de l'économie régionale semble difficile.

En cas de conflit, l'intérêt personnel et immédiat prime. Entre son accroissement de revenu et le maintien de la fertilité du sol pour les générations futures l'homme tranche généralement en faveur du premier. Entre l'agrandissement de son exploitation et le maintien d'une paysannerie nombreuse, il choisit plutôt le premier.

Dans cette dynamique, les variantes de type moderniste demeurent les plus probables. La "pesanteur" économique et sociologique favorise l'intensification des productions, l'agrandissement des exploitations et la disparition des petites unités de production. Si l'on estime que d'autres priorités doivent être données p.ex. en faveur de l'écologie ou de l'économie régionale, il faut modifier en conséquence les politiques de façon à favoriser les comportements agissant dans le sens désiré.

Il sera donc nécessaire, à l'avenir aussi de pondérer les différents objectifs en donnant plus de poids au maintien du peuplement et au respect de l'écologie.

BIBLIOGRAPHIE

Darbellay et al. Agriculture. Rapport de synthèse partielle MAB - Pays-d'Enhaut - à paraître fin 1984 dans la série des rapports "Schlussberichte zum Schweiz. MAB - Programm", Berne

---

Adresse de l'auteur: Dr. Charly Darbellay
Institut d'Economie rurale
1906 Charrat